

Trophées yvelinois & Concours des Villes et Villages Fleuris 2012



Sommaire

- P 3** Avant-propos
- P 3-5** Concours et Trophées yvelinois
- P 6-17** Le palmarès 2012
- P 18** Préserver la biodiversité dans les Yvelines :
zoom sur les hôtels à insectes
- P 19** Les Trophées yvelinois 2013 / Le calendrier

Avant-propos

Le Concours des Villes et Villages Fleuris encourage et accompagne la mobilisation des élus, techniciens et bénévoles dans le fleurissement de leurs communes, et contribue à offrir aux Yvelinois un cadre de vie équilibré et durable.

L'enjeu du fleurissement n'est pas seulement esthétique : il est également environnemental, social et économique et participe à la préservation de la biodiversité. Au cœur des projets de territoires, les espaces verts remarquables délimitent l'espace urbain, accompagnent les voiries partagées et contribuent au développement durable des communes. Les Yvelinois apprécient ces espaces de loisirs qui sont aussi des lieux de solidarité.

Les Trophées yvelinois décernés par le Département viennent récompenser les réalisations au service des habitants. Ils visent à promouvoir un fleurissement créatif, durable et innovant, adapté au XXI^{ème} siècle.

Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats 2012 et nos remerciements aux acteurs du fleurissement dans les Yvelines pour leur dynamisme et leur travail, sans oublier le jury bénévole, ambassadeur du Département auprès de ces acteurs, pour promouvoir l'attractivité des Yvelines.



Daniel Level

Président du jury départemental
des Villes et Villages Fleuris
et des Trophées yvelinois



Alain Schmitz

Président du Conseil Général

Concours et trophées du fleurissement : faire (re)connaître la qualité du cadre de vie dans les Yvelines



Le Concours des Villes et Villages Fleuris (VVF)

Il classe les communes selon leur niveau de fleurissement à l'échelle de toute la France, et procure une reconnaissance du cadre de vie selon trois axes :

- le patrimoine paysager et végétal,
- le développement durable et le cadre de vie,
- l'animation et l'attractivité de la commune.

Les Trophées yvelinois

Cette compétition annuelle propre aux Yvelines met en valeur la gestion des espaces verts communaux, autour de trois types de réalisations :

- l'illustration d'un thème par la composition d'un espace vert,
- le fleurissement des mairies,
- la qualité des équipements publics.

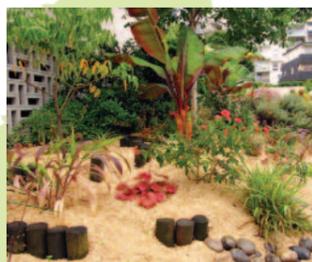
Le **Trophée du thème** encourage la mise en œuvre des orientations de la politique départementale et souligne la qualité d'usage que les végétaux peuvent donner à l'aménagement des villes ou villages. Le **thème 2012 « Rues et places en habits de nature »** fait écho à l'action du Département en faveur de l'environnement et de la qualité de vie des Yvelinois.

Ce thème encourage également la prise en compte de la nature en ville, pour accompagner le développement urbain.

Le **Trophée de la mairie fleurie** souligne l'importance du cœur administratif de la cité comme repère incontournable dans l'urbanisme et lieu d'expression de l'identité communale.

Le **Trophée des équipements publics** encourage la qualité des services publics auprès des habitants. Il prolonge l'aide départementale à l'investissement des communes dans leurs projets d'équipements.

En 2013, un Trophée récompensant la gestion de l'eau devrait voir le jour, autour de la gestion des plans d'eau en milieu urbain.



Le jury départemental

Présidé par M. Daniel LEVEL, Conseiller général, le jury est composé d'élus, de représentants de l'administration et de professionnels reconnus dans les domaines de l'environnement, de l'urbanisme et du tourisme. Il évalue le cadre de vie offert aux habitants en regard des critères nationaux et des objectifs du projet territorial des Yvelines. En 2012, le jury a réalisé 85 visites dans 75 communes yvelinoises, parcourant 1 650 km en 10 jours. Retrouvez plus d'information sur www.yvelines.fr/vvf



S'engager pour un département équilibré et attractif

Le Conseil général des Yvelines œuvre au développement d'un modèle urbain qui préserve les grands équilibres environnementaux et renforce l'attractivité du cadre de vie.

Le Schéma départemental d'aménagement pour un développement équilibré des Yvelines (SDADEY) a ainsi défini trois priorités pour l'environnement :

- valoriser la trame verte et l'attractivité des paysages yvelinois ;
- optimiser la gestion de l'énergie ;
- protéger et valoriser le patrimoine hydraulique, avec en particulier l'aménagement des berges de la Seine.



Renforcer la trame verte et le paysage au cœur et aux franges des villes et villages

Dans le cadre du Grand Paris et de l'aménagement d'une grande métropole internationale, le développement durable de nos villes et villages passe en partie par une densification de l'urbanisation, en lien avec une gestion urbaine apportant plus de services aux habitants.

Dans cette perspective, les espaces verts urbains et les espaces naturels constituent un enjeu de premier ordre pour rendre la ville plus performante, attractive et agréable à vivre.

Parallèlement, la mission quotidienne du jardinier tend à optimiser le temps et les moyens pour aménager des fleurissements agréables à l'œil et fonctionnels.

Le Département des Yvelines encourage donc les efforts des communes à renforcer le cadre de vie des habitants, en proposant une formation annuelle gratuite et en adaptant ses aides pour répondre à leurs besoins d'acquisition foncière, d'aménagements végétaux ou encore de gestion des espaces verts et naturels.



Le palmarès 2012

Le Concours des Villes et Villages Fleuris

1^{ère} CATÉGORIE, jusqu'à 300 habitants	Concourant au niveau régional : 1 fleur : Montalet-le-Bois // Boinville-en-Mantois
Montchauvet	1 ^{er} prix
Millemont	2 ^{ème} prix

2^{ème} CATÉGORIE, de 301 à 1000 habitants	Concourant au niveau régional : 1 fleur : Brueil-en-Vexin // Goussonville // Jouy-Mauvoisin
Ponthévrard	2 ^{ème} Prix
Blaru	2 ^{ème} Prix
Raizeux	2 ^{ème} Prix
Sailly	2 ^{ème} Prix
Longvilliers	3 ^{ème} Prix

3^{ème} CATÉGORIE, classe 1, de 1 001 à 3 000 habitants	Concourant au niveau régional : 2 fleurs : Chavenay // 3 fleurs : Buchelay
Villiers-Saint-Frédéric	1 ^{er} Prix
Aulnay-sur-Mauldre	2 ^{ème} Prix
Porcheville	2 ^{ème} Prix
Bréval	2 ^{ème} Prix
La Queue-les-Yvelines	2 ^{ème} Prix
Bouafle	3 ^{ème} Prix
Galluis	3 ^{ème} Prix
Gazeran	3 ^{ème} Prix
Morainvilliers	3 ^{ème} Prix
Hardricourt	4 ^{ème} Prix
Neauphle-le-Château	5 ^{ème} Prix

3^{ème} CATÉGORIE, classe 2, de 3 001 à 5 000 habitants	Communes concourant au niveau régional : 1 fleur : Ablis, Coignières // 2 fleurs : Fourqueux.
Bailly	1 ^{er} Prix
Houdan	2 ^{ème} Prix
Issou	3 ^{ème} Prix
Mézières-sur-Seine	3 ^{ème} Prix
Mareil-Marly	5 ^{ème} Prix

4^{ème} catégorie, classe 1, de 5 001 à 10 000 habitants	Concourant au niveau régional : 2 fleurs : Chambourcy, Chevreuse, Gargenville, Noisy-le-Roi // 3 fleurs : Le Mesnil-le-Roi, Louveciennes.
Buc	Hors Concours
Bougival	Hors Concours
Villepreux	1 ^{er} Prix
Magny-les-Hameaux	1 ^{er} Prix
Saint-Nom-la-Bretèche	1 ^{er} Prix
Meulan-en-Yvelines	2 ^{ème} Prix
Rosny-sur-Seine	2 ^{ème} Prix
Orgeval	3 ^{ème} Prix
Saint-Rémy-lès-Chevreuse	3 ^{ème} Prix
Magnanville	3 ^{ème} Prix
Maule	4 ^{ème} Prix

4^{ème} catégorie, classe 2, de 10 001 à 15 000 habitants	Concourant au niveau régional : 1 fleur : Voisins-le-Bretonneux, // 2 fleurs : Andrésy, Aubergenville, Carrières-sous-Poissy.
Fontenay-le-Fleury	1 ^{er} Prix
Croissy-sur-Seine	2 ^{ème} Prix
Triel-sur-Seine	3 ^{ème} Prix
Bois-d'Arcy	3 ^{ème} Prix

5^{ème} CATÉGORIE, de 15 001 à 30 000 habitants	Concourant au niveau régional : 1 fleur : Chatou, Achères, Viroflay // 2 fleurs : Les Clayes-sous-Bois // 3 fleurs : Rambouillet, Le Pecq, Limay, La Celle-Saint-Cloud, Elancourt Communes concourant au niveau national : 4 fleurs : Le Vésinet, Vélizy-Villacoublay.
Guyancourt	2 ^{ème} Prix
Maisons-Laffitte	2 ^{ème} Prix
Mantes-la-Ville	2 ^{ème} Prix
Marly-le-Roi	2 ^{ème} Prix
Saint-Cyr-l'École	2 ^{ème} Prix
Trappes	2 ^{ème} Prix
Verneuil-sur-Seine	3 ^{ème} Prix
Carrières-sur-Seine	3 ^{ème} Prix

6^{ème} CATÉGORIE, de 30 001 à 60 000 habitants	Concourant au niveau régional : 2 fleurs : Houilles, Les Mureaux // 3 fleurs : Mantes-la-Jolie, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville;
Conflans-Sainte-Honorine	Hors Concours
Montigny-le-Bretonneux	1 ^{er} Prix

7^{ème} CATÉGORIE, de 60 001 à plus de 80 000 habitants	Concourant au niveau régional : 3 fleurs : Versailles
--	--

Les Prix spéciaux du jury

COMMUNE	DENOMINATION
Vélizy-Villacoublay et Le Pecq	Prix « d'Excellence des jardiniers »
Les Clayes-sous-Bois	Prix du « Fleurissement durable 2012 »
Longvilliers et Verneuil-sur-Seine	Prix « Coup de Cœur » du jury

La Société d'Horticulture des Yvelines a délivré son prix à Villiers-Saint-Frédéric.

Les Trophées Yvelinois

Dénomination	Prix du thème	Prix de la mairie fleurie	Prix des équipements publics
1 ^{ère} Catégorie	Millemont	Boinville-en-Mantois	Non attribué
2 ^{ème} catégorie	Longvilliers	Goussonville	Raizeux
3 ^{ème} Catégorie, Classe 1	Porcheville	Buchelay	Villiers-Saint-Frédéric
3 ^{ème} Catégorie, Classe 2	Fourqueux	Fourqueux	Coignières
4 ^{ème} Catégorie, Classe 1	Buc	Chambourcy	Buc
4 ^{ème} Catégorie, Classe 2	Aubergenville	Aubergenville	Carrières-Sous-Poissy
5 ^{ème} Catégorie	Mantes-la-Ville	Vélizy-Villacoublay	Mantes-la-Ville
6 ^{ème} Catégorie	Mantes-la-Jolie	Sartrouville	Sartrouville

Classées au niveau national, ont également participé aux Trophées du thème : Vélizy-Villacoublay
Classées au niveau régional, ont également participé aux Trophées du thème : Le Pecq, Le Mesnil-le-Roi, Poissy, Limay, Buchelay, Rambouillet, Houilles, Les Clayes-sous-Bois, Noisy-le-Roi, Chambourcy, Les Mureaux, Carrières-sous-Poissy, Viroflay, Voisins-le-Bretonneux, Coignières, Brueil-en-Vexin, Goussonville.

Classées au niveau national, ont également participé aux Trophées de la mise en valeur des mairies : Mantes-la-Jolie et Sartrouville.

Classées au niveau régional, ont également participé aux Trophées de la mise en valeur des mairies par le fleurissement : Brueil-en-Vexin, Voisins-le-Bretonneux, Viroflay, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Poissy, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Saint-Germain-en-Laye.

Classées au niveau régional, ont également participé aux Trophées de la mise en valeur des équipements publics par le fleurissement : Achères, Les Clayes-sous-Bois, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq.

A également participé au Trophée de la mise en valeur des mairies par le fleurissement : Toussus-le-Noble.

Yvelines en Seine



Conflans-Sainte-Honorine
Hors concours,
proposé au concours régional



Sailly
2^{ème} prix
2^{ème} catégorie
(de 301 à 1 000 habitants)



Meulan
2^{ème} prix
4^{ème} catégorie classe 1
(de 5 001 à 10 000 habitants)



Aulnay-sur-Mauldre
2^{ème} prix
3^{ème} catégorie classe 1
(de 1 001 à 3 000 habitants)



Porcheville
2^{ème} prix
3^{ème} catégorie classe 1
(de 1 001 à 3 000 habitants)



Rosny-sur-Seine
2^{ème} prix
4^{ème} catégorie classe 1
(de 5 001 à 10 000 habitants)



Mantes-la-Ville
2^{ème} prix
5^{ème} catégorie
(de 15 001 à 30 000 habitants)

Yvelines urbaines



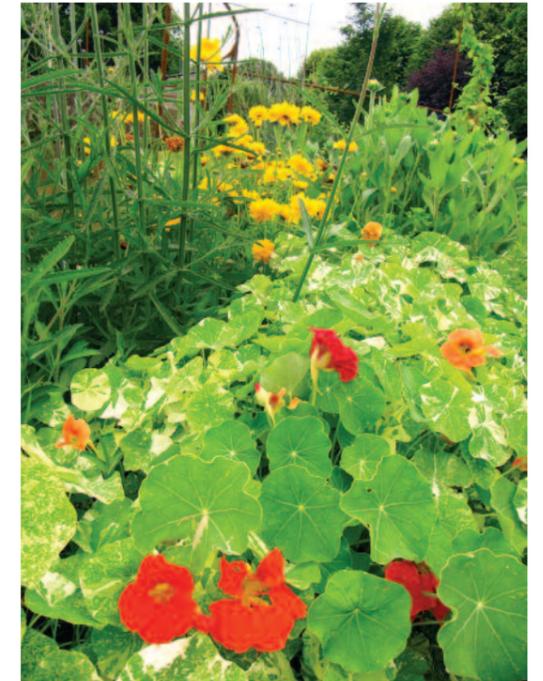
Buc
Hors concours,
proposé au concours régional



Bougival
Hors concours,
proposé au concours régional



Magny-les-Hameaux
1^{er} prix
4^{ème} catégorie classe 1
(de 5 001 à 10 000 habitants)



Saint-Nom-la-Bretèche
1^{er} prix
4^{ème} catégorie classe 1
(de 5 001 à 10 000 habitants)



Bailly
1^{er} prix
3^{ème} catégorie classe 2
(de 3 001 à 5 000 habitants)



Villepreux
1^{er} prix
4^{ème} catégorie classe 1
(de 5 001 à 10 000 habitants)



Fontenay-le-Fleury
1^{er} prix
4^{ème} catégorie classe 2
(de 10 001 à 15 000 habitants)



Croissy-sur Seine
2^{ème} prix
4^{ème} catégorie classe 2
(de 10 001 à 15 000 habitants)

Yvelines en plaines



Villiers-St-Frédéric
1^{er} prix
 3^{ème} catégorie classe 1
 (de 1 001 à 3 000 habitants)



Montchauvet
1^{er} prix
 1^{ère} catégorie
 (moins de 300 habitants)



Blaru
2^{ème} prix
 2^{ème} catégorie
 (de 301 à 1 000 habitants)



La Queue-Les-Yvelines
2^{ème} prix
 3^{ème} catégorie classe 1
 (de 1 001 à 3 000 habitants)



Bréval
2^{ème} prix
 3^{ème} catégorie classe 1
 (de 1 001 à 3 000 habitants)



Ponthévrard
2^{ème} prix
 2^{ème} catégorie
 (de 301 à 1 000 habitants)



Houdan
2^{ème} prix
 3^{ème} catégorie classe 2
 (de 3 001 à 5 000 habitants)

Les Prix spéciaux du jury départemental

Le Prix
 « d'excellence des jardiniers »



Le Pecq



Vélizy-Villacoublay



Longvilliers

Le Prix
 « Coup de cœur »
 du jury



Verneuil-sur-Seine

Le Prix du
 « fleurissement
 durable 2012 »



Les Clayes-sous-Bois

Le concours des Villes et Villages Fleuris aux niveaux régional et national



Villes et Villages Fleuris 1 Fleur

Ablis, Achères¹, Boinville-en-Mantois, Brueil-en-Vexin², Chatou, Coignières³, Goussonville, Jouy-Mauvoisin, Montalet-le-Bois, Viroflay⁴, Voisins-le-Bretonneux⁵.



Villes et Villages Fleuris 2 Fleurs

Andrésy⁶, Aubergenville⁷, Carrières-sous-Poissy, Chavenay, Chambourcy⁸, Chevreuse, Fourqueux, Gargenville, Houilles⁹, Les Clayes-sous-Bois, Les Mureaux¹⁰, Noisy-le-Roi¹¹.



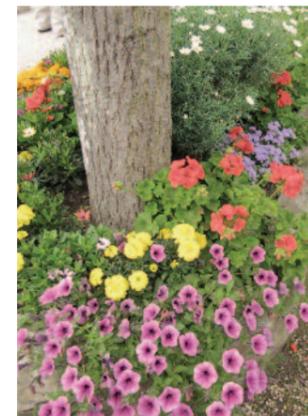
Villes et Villages Fleuris 3 Fleurs

Buchelay¹², Elancourt, La Celle-Saint-Cloud, Le Mesnil-le-Roi¹³, Le Pecq, Limay¹⁴, Louveciennes, Mantes-la-Jolie, Poissy¹⁵, Rambouillet¹⁶, Saint-Germain-en-Laye¹⁷, Sartrouville, Versailles.



Villes et Villages Fleuris 4 Fleurs Le Vésinet, Vélizy-Villacoublay¹⁸.

Trophées du thème 2012 « Rues et places en habits de nature »



Millemont
1^{ère} catégorie
(moins de 300 habitants)



Longvilliers
2^{ème} catégorie
(de 301 à 1 000 habitants)



Porcheville
3^{ème} catégorie classe 1
(de 1 001 à 3 000 habitants)



Fourqueux
3^{ème} catégorie classe 2
(de 3 001 à 5 000 habitants)



Buc
4^{ème} catégorie classe 1
(de 5 001 à 10 000 habitants)



Aubergenville
4^{ème} catégorie classe 2
(de 10 001 à 15 000 habitants)



Mantes-la-Ville
5^{ème} catégorie
(de 15 001 à 30 000 habitants)



Mantes-la-Jolie
6^{ème} catégorie
(de 30 001 à 60 000 habitants)

Trophées des mairies fleuries



Boinville-en-Mantois
1^{ère} catégorie
(moins de 300 habitants)



Goussonville
2^{ème} catégorie
(de 301 à 1 000 habitants)



Buchelay
3^{ème} catégorie classe 1
(de 1 001 à 3 000 habitants)



Fourqueux
3^{ème} catégorie classe 2
(de 3 001 à 5 000 habitants)



Chambourcy
4^{ème} catégorie classe 1
(de 5 001 à 10 000 habitants)



Aubergenville
4^{ème} catégorie classe 2
(de 10 001 à 15 000 habitants)



Vélizy-Villacoublay
5^{ème} catégorie
(de 15 001 à 30 000 habitants)



Sartrouville
6^{ème} catégorie
(de 30 001 à 60 000 habitants)

Trophées des équipements publics



Raizeux
2^{ème} catégorie
(de 301 à 1 000 habitants)



Villiers-Saint-Frédéric
3^{ème} catégorie classe 1
(de 1 001 à 3 000 habitants)



Coignières
3^{ème} catégorie classe 2
(de 3 001 à 5 000 habitants)



Buc
4^{ème} catégorie classe 1
(de 5 001 à 10 000 habitants)



Carrières-sous-Poissy
4^{ème} catégorie classe 2
(de 10 001 à 15 000 habitants)



Mantes-la-Ville
5^{ème} catégorie
(de 15 001 à 30 000 habitants)



Sartrouville
6^{ème} catégorie
(de 30 001 à 60 000 habitants)

Préserver la biodiversité dans les Yvelines : zoom sur les hôtels à insectes



Bougival

On connaît les nichoirs pour les oiseaux et il existe désormais des « hôtels » pour les insectes.

En accompagnement des espaces verts urbains, des hôtels à insectes sont apparus au cours des dernières années un peu partout dans le département.



Fourqueux

L'hôtel à insectes est un abri qui permet d'encourager la présence des insectes dans les écosystèmes où ils sont nécessaires à la pollinisation et à l'enrichissement de la biodiversité.

L'autre avantage est de rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire (les insectes sont appréciés par beaucoup d'oiseaux).

Les hôtels à insectes ont également un intérêt pédagogique en proposant d'éveiller les enfants à leur environnement naturel et de les sensibiliser à la richesse de la petite faune sauvage.



Blaru



Villiers-Saint-Frédéric



Noisy-le-Roy



Saint-Remy-les-Chevreuse

Trophées yvelinois 2013 : Le Nôtre à l'honneur

En hommage au 400^{ème} anniversaire de la naissance de Le Nôtre, créateur des jardins à la française, et pour encourager la créativité et l'imagination dans le fleurissement d'aujourd'hui, le thème 2013 des Trophées yvelinois est :

LE JARDIN :

de Le Nôtre au jardinier écologique du 21^{ème} siècle.

Le Nôtre avait mis au service de son art esthétique, les innovations techniques de son époque : hydrologie, géométrie, agronomie,... Aujourd'hui le jardinier du 21^{ème} siècle doit faire de même avec la climatologie, le génie urbain, l'écologie,... Pour le jardinier yvelinois d'aujourd'hui, héritier de Le Nôtre, son château est une ville, ses parterres des espaces publics, ses perspectives des avenues, sa nature maîtrisée forme des murs ou des toitures végétalisés.

Les candidatures au Trophée du thème 2013, ne devront pas proposer un pastiche des réalisations de Le Nôtre, mais transposer, dans des espaces verts créatifs, l'esprit innovant de son travail et en particulier utiliser les nouveautés techniques, scientifiques et esthétiques qui renouvellent l'art du jardin et celui du fleurissement.

Les projets proposés devront prendre la forme d'un jardin (surface et forme libre), comprenant un cheminement, constituant un événement visuel, et reprenant au moins une technique innovante (nouvelle pour la commune).



Calendrier 2013 du fleurissement dans les Yvelines

Février 2013

> Formation gratuite (1 journée) au fleurissement durable proposée par le Conseil général aux élus, cadres et techniciens « espaces verts » des communes des Yvelines.

Dates prévisionnelles : 5, 12 et 19 février à Fourqueux et 26 février à Ablis

Thème de la formation 2013 : "Economie de temps, de moyens et d'argent pour l'aménagement d'espaces verts durables et remarquables".

Avril - mai 2013

> Inscription au Concours des Villes et Villages Fleuris et aux Trophées yvelinois du Fleurissement (Trophée du thème, Trophée de la mairie fleurie, Trophée des équipements publics).

Date limite d'inscription : 1^{er} mai 2013.

Juin - septembre 2013

> Visites de présélection et de sélection du jury départemental pour le Concours des Villes et Villages Fleuris et les Trophées yvelinois. Le Jury départemental rencontre les équipes communales au moins une fois tous les trois ans.

Septembre 2013

> Palmarès du Concours départemental des Villes et Villages Fleuris et des Trophées yvelinois 2013.

Décembre 2013

> Cérémonie de remise des prix du Concours départemental des Villes et Villages Fleuris et des Trophées yvelinois 2013.

CONSEIL GENERAL DES YVELINES

Direction générale des services du Département
Direction de l'Environnement
Service de l'écologie urbaine et de l'innovation
2 place André Mignot
78012 Versailles cedex
Tél.: 01 39 07 80 98 ou 01 39 07 80 55
vf@yvelines.fr
<http://www.yvelines.fr/vf>



Yvelines
Conseil général